



## Congrès du SNES-FSU Paris du 27 avril 2021

### Texte action

1. Ce congrès académique se tient dans un contexte de réouverture des établissements après un mois de confinement.
2. Alors que la situation sanitaire continue à être particulièrement inquiétante, avec plus de 30000 personnes hospitalisées et environ 6000 en soins critiques, le gouvernement fait le choix de lever progressivement les mesures à partir du 26 avril, refuse de prendre les décisions de rupture avec celles adoptées jusqu'à ce jour. Depuis décembre dernier la situation s'est particulièrement dégradée sur le plan sanitaire aussi bien dans la population en général qu'à l'École.
3. La technique du « stop and go » se fait au détriment d'une réelle politique de protection, d'anticipation dans le but de freiner réellement l'épidémie.
4. Dans l'éducation Jean-Michel Blanquer porte l'entière responsabilité de sa gestion de la crise sanitaire. En effet, le ministre met en place avec beaucoup de réticences des aménagements pour la réouverture des établissements. S'il maintient la fermeture des classes au bout d'un cas avéré de Covid, il ne généralise pas les effectifs allégés à l'ensemble des établissements sur tout le territoire, niant ainsi la propension du virus à se déplacer d'un département à l'autre. Des annonces ont été faites concernant les tests mais leur calendrier de déploiement reste flou, comme l'organisation du dépistage et les personnels dédiés. A quelques jours d'une reprise en présentiel sans protocole sérieux pour l'ensemble des académies, notre organisation syndicale exige un cadrage national et s'appuie sur le CHSCT pour l'imposer. Le SNES-FSU invite les collègues à se réunir pour imposer l'application du protocole.
5. Aucune nouvelle information sur la stratégie de vaccination de l'ensemble des personnels. Pour le SNES-FSU, il y a urgence à élargir l'accès et la cadence de vaccination à l'Éducation nationale. C'est un enjeu de protection individuelle, collective, mais aussi de santé publique.
6. Aucune campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de l'aérosolisation, aucun plan d'installation de capteurs CO<sub>2</sub>, de purificateurs d'air. L'Etat et les collectivités doivent cesser de se renvoyer la responsabilité et agir. Le SNES lancera une campagne du type #BalanceTonCO2 sur cette question : capteurs itinérants à destination des S1, mesure du taux de CO<sub>2</sub> en classe entière, en effectifs allégés... Il rendra publiques ces mesures. Il s'appuiera sur le CHSCT, dont le SNES-FSU dénonce la suppression à terme, pour dénoncer les classes à l'atmosphère irrespirable, en lien avec les problèmes d'ouverture des fenêtres rencontrés dans de nombreux établissements. La région Ile-de-France doit investir pour sécuriser les établissements sur le plan sanitaire.
7. Le ministre maintient que son action a protégé les élèves et continue à minimiser l'implication de l'École dans la dynamique épidémique alors que la fermeture des classes à une semaine avant les vacances par le président de la République contredit ces propos. Tout a été fait pour minorer le taux de contamination dans les collèges, les lycées. L'absence de communication transparente sur les chiffres dans les établissements est clairement un frein à la lutte contre l'épidémie. Le SNES-FSU demande des chiffres accessibles en open data.

8. Les errements de Jean-Michel Blanquer ont des conséquences graves. En effet, les premières victimes sont les personnels, les élèves et leurs familles : le nombre de collègues contaminés, malades était en hausse avant la fermeture des établissements. Pour les élèves, toujours plus d'incertitude sur le déroulé de l'année scolaire, et toujours plus de scolarité hachée.
9. La continuité pédagogique repose uniquement sur les équipes des établissements. Les dysfonctionnements majeurs des ENT et de la plateforme CNED, avec des justifications farfelues du ministre sont une énième preuve d'improvisation de la part de Jean-Michel Blanquer alors que celui-ci n'a eu de cesse de répéter que tout était prêt, ce qui achève de décrédibiliser totalement l'action du ministre. Face à cette incurie, le SNES-FSU demande la démission du ministre de l'Éducation nationale.
10. Les ordres et contre-ordres du ministre, du gouvernement, la remise en cause des études scientifiques, la réouverture des établissements dans un contexte de forte incidence du virus renforcent la méfiance à l'égard de nos institutions. Le message politique est brouillé, donnant des gages aux théories complotistes, à l'obscurantisme. Le congrès académique du SNES Paris lance une alerte sur l'usage que pourrait en faire l'extrême droite, qui relaie d'ailleurs régulièrement les propos du ministre de l'Éducation nationale.
11. La gestion calamiteuse de la crise actuelle a aussi des causes plus profondes, structurelles. Malgré la crise, le gouvernement poursuit sa route libérale et selon les propos du président de la République, celle de l'austérité. Le ministre de l'Économie Bruno le Maire a été très clair : la dette publique doit être réduite. Le gouvernement dit vouloir revenir à l'équilibre budgétaire et réduire la dette publique. Il fait le choix de l'austérité budgétaire alors qu'il n'a eu de cesse de baisser les impôts des plus riches, ce qui prive l'Etat de recettes fiscales : baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression de l'impôt sur la fortune, niches fiscales. Par ailleurs, malgré l'opposition forte, le gouvernement ne renonce pas à ses réformes de l'assurance chômage, à sa réforme des retraites.
12. L'austérité s'applique également aux services publics, alors que dans le contexte actuel, les hôpitaux, l'Éducation notamment, ont montré qu'ils jouaient un rôle majeur depuis un an, et que les agents, les fonctionnaires souvent au front, portent l'intérêt général et ce malgré les attaques qu'ils subissent.
13. Dans l'Éducation le gouvernement et le ministre poursuivent la mise en œuvre des suppressions de postes. Dans le second degré ce sont 7500 postes supprimés depuis le début du quinquennat.
14. La dépense intérieure liée à l'enseignement est en baisse depuis plusieurs années, elle rejoint désormais le taux de dépense des années 1980, autour de 6,5 pour cent.
15. Ce désinvestissement a des conséquences concrètes : augmentation du nombre d'élèves par classe, suppressions de postes, compléments de service... La situation sanitaire étant un contexte difficile pour les mobilisations, la grève du 26 janvier a été un succès et la succession des audiences d'établissement sur les DHG montrent que les collègues rejettent majoritairement ces mesures ainsi que les réformes (lycée, baccalauréat, Parcoursup notamment). Les mobilisations autour des DHG peinent cependant à prendre de l'ampleur car à l'ère de la Covid, les collègues sont happés par la gestion quotidienne de la réalité professionnelle, ainsi que par leur situation personnelle et familiale.
16. La mobilisation du 8 avril des AESH doit déboucher sur une journée de grève nationale. Le SNES-FSU intensifiera sa campagne autour des thématiques des accompagnants des élèves en situation de handicap
17. Les initiatives sur les AED, si elles montrent que le mécontentement est là, peinent à se concrétiser dans l'action. Le SNES investit ces mobilisations et les rend visibles.
18. Le SNES et la FSU intensifient leur campagne sur les services publics et continuent à porter dans l'opinion la nécessité d'augmenter les moyens pour les faire fonctionner, les améliorer, sur tout le territoire. Ils renforcent l'interpellation des partis politiques dans le cadre des élections

régionales et présidentielles, pour mettre l'accent sur l'absence totale d'investissements dans les services publics dans le plan de relance du gouvernement. Le SNES-PARIS dénonce l'abandon d'une partie des formations paramédicales du lycée Rabelais par le rectorat de Paris et l'absence de solutions pour offrir ces formations à la rentrée 2021.

19. Le Bac 2021 ne saurait se dérouler « normalement » comme voudrait le faire croire le ministre de l'Éducation. Le Grand Oral se prépare dans une totale improvisation et sans les moyens de faire travailler sérieusement les élèves pour préparer cette épreuve si particulière d'autant plus avec ce nouveau confinement. Le SNES-FSU demande sa neutralisation. Les épreuves de français ont été aménagées mais là encore pour l'épreuve orale, cela reste très difficile à la fois de finir le programme et de préparer sereinement l'examen. Des dossiers de candidats dans le cadre de Parcoursup, en particulier du privé, mentionnent un suivi des cours en présentiel à 100 %. À la faveur de la crise sanitaire et en raison de la gestion déplorable de la part du ministère, un cran supplémentaire vers l'abject a été franchi avec la tolérance de cette mention. Le SNES-FSU demande au ministère de l'enseignement supérieur d'intervenir officiellement pour condamner cette mention et interdire sa prise en compte comme critère de classement dans le tri des dossiers de candidatures.
20. Le DNB est également concerné par les problèmes de préparation des épreuves écrites et orales. Avec les difficultés à poursuivre la continuité pédagogique en raison des difficultés techniques et des très fortes inégalités entre élèves. Cela conduit à des retards dans les progressions, d'autant plus qu'aucun moyen n'a été mis en œuvre au collège pour réduire ces écarts. Le ministre a reporté à l'année prochaine la certification en anglais en troisième Ev@lang et rend PIX facultatif, accentuant les écarts entre collèges. Nous demandons maintenant une réduction des éléments de programme à travailler au DNB et une annulation de l'épreuve orale prévue entre mai et début juin.
21. Le ministre doit entendre nos demandes d'allègement des programmes. La réforme des lycées qui renforce les inégalités entre les élèves doit être abandonnée ainsi que celle du baccalauréat. Des moyens doivent être dégagés pour la rentrée 2021. Il faut revenir sur les suppressions d'heures, de postes en collège et en lycée. Recruter les personnels nécessaires : enseignants, infirmiers, vie scolaire, AESH, médico-sociaux, administratifs... Pour cela, le SNES-FSU doit être prêt à mobiliser y compris par la grève dès que les conditions seront réunies au troisième trimestre
22. Le SNES fera une campagne publique sur la nécessité d'un plan spécifique ambitieux pour l'Éducation, il donnera les outils nécessaires aux collègues pour diffuser les enjeux d'une relance par un collectif budgétaire pour l'Éducation. Le bilan de la région Ile-de France en termes d'investissement dans les lycées n'est pas à la hauteur des enjeux de la crise actuelle et ses conséquences à venir : les différents accidents et retards de chantiers dans plusieurs établissements parisiens (Rabelais, Gabriel Fauré, Saint-Lambert...) en sont des exemples criants.
23. Le SNES-FSU appelle les collègues à se saisir du 1er mai, partout en France, pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation, pour s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés.
24. Le SNES-FSU se félicite de l'annulation des mesures disciplinaires à l'encontre des 4 de Melle.

**Vote texte action :**

Pour : 62	Contre : 0
Abs : 10	NPPV : 0